



## Abattement succession

-----  
Par Christel

Bonjour

Voici ma question suite à une succession de 403000 après abattement de 100000 et noté 303000 dont 58000 de taxe pour un total de 245000 a versé il y a un abattement direct cela veut dire que cette somme est inclus dans le Total de l'héritage versé mais non taxer est-ce cela Du coup cela ferait un versement de 345000?

Merci par avance de vos réponses.

Bien Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La soustraction est correcte, mais vous oubliez les honoraires du notaire et éventuellement certains frais.

Demandez un décompte détaillé au notaire.